

Une culture de la sécurité appliquée pour prévenir les accidents du travail dans les TP !

Pour les voyageurs, les transports publics sont très sûrs. Ce n'est malheureusement pas le cas de la même façon pour le personnel dans les entreprises des transports publics, comme le montre amèrement l'augmentation du nombre d'accidents du travail graves sur les chantiers et dans la zone des voies. Le rapport sur la sécurité 2021 de l'OFT a fait état d'un grand nombre d'accidents du travail au sein des entreprises des TP et de leurs sous-traitants. Au congrès de branche, transfair a examiné les causes possibles des accidents et discuté des mesures à prendre avec des représentant-e-s d'entreprises de transport à voie normale, à voie métrique, de transports locaux ainsi que de l'OFT et de l'UTP. L'objectif est de placer la sécurité au centre des préoccupations de toutes les parties impliquées : depuis la planification jusqu'à l'exécution du travail. Pour que le personnel puisse travailler en sécurité sans risquer sa santé ni sa vie.

Du point de vue de transfair, les transports publics doivent renforcer la sécurité en mettant en place une culture de la sécurité appliquée. L'engagement en faveur de la sécurité dans les transports publics suisses en tant que priorité absolue doit être consigné dans une charte. Voici quelques revendications essentielles de transfair à intégrer dans une charte de la branche :

- Créer de bonnes conditions de travail, notamment en ce qui concerne les temps de travail et de repos (planification saine du personnel). Réduire ainsi les fluctuations et travailler avec des équipes constantes.
- Culture de l'annonce : thématiser aussi les quasi-accidents, devoir dire stop – sans hiérarchie. Ne pas faire de suppositions, mais s'assurer et avoir des certitudes.
- Communiquer les informations relatives à la sécurité de manière simple et compréhensible aux groupes cibles, éviter la surcharge d'informations (préférer la qualité à la quantité).
- Renforcer l'activité de surveillance des autorités, identifier les risques et les minimiser dans l'ensemble de la branche. Accorder plus d'importance à la sécurité qu'aux coûts.
- Prévoir suffisamment de temps et de réserves de temps pour toutes les étapes du travail, pour le personnel interne et externe. Éviter la pression des délais. Organiser des briefings/ débriefings réguliers dans les équipes, y compris les équipes d'entreprises tierces.
- Culture de l'erreur et équité plutôt que punition : miser sur la confiance et apprendre les uns des autres.
- Formation en présentiel régulière du personnel interne et externe en matière de règles de sécurité existantes, modifiées ou nouvelles.
- Les cadres dirigeants sont régulièrement sur le terrain, connaissent les postes de travail : écouter, laisser s'exprimer, poser des questions. Favoriser un comportement positif en matière de sécurité en montrant l'exemple.
- Sciemment éliminer les distractions et les inattentions.